Microrecensement 1988 : pas de panique!

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 906

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MICRORECENSEMENT 1988

Pas de panique !

(yj) Depuis la fin du siècle dernier, les Suisses se comptent tous les dix ans, à la faveur du recensement de la population. Entre ces grandes échéances, l'Office fédéral de la statistique (OFS) peut, en vertu d'une ordonnance du 27 novembre 1985, procéder à des enquêtes par sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population.

Le «microrecensement» 1988 porte sur les loisirs et la culture dans la vie quotidienne. Il a commencé, voici deux semaines, par l'envoi à 40 000 personnes d'une grande enveloppe à l'écusson fédéral (format B4 pour les connaisseurs), contenant une belle lettre signée Flavio Cotti, le matériel de recensement, et une autre grande enveloppe beige (C4 pour les intimes).

Liberté et évasion

Les questions posées concernent les activités de loisirs à la maison (y compris la consommation de médias) et hors du domicile (y compris la politique). On demande aussi quels équipements et installations existants ou à créer jouent un rôle important aux yeux des personnes interrogées. Idem pour les associations, avec possibilité de préciser le degré d'engagement (importance générale pour la vie locale ou régionale, adhésion, collaboration active).

Mais l'enquête va plus en profondeur, recueillant les avis sur la répartition entre les obligations professionnelles, ménagères et diverses d'une part, et le temps libre d'autre part, sur le sentiment d'épanouissement total procuré par certaines activités (deux réponses possibles sur 14 propositions!), sur le manque de liberté, respectivement les possibilités d'évasion, selon les occupations obligatoires ou choisies.

Soit au total onze questions, toutes fermées, avec prière de mettre une croix dans la (les) case(s) voulue(s), complétées par une feuille signalant les caractéristiques du ménage auquel appartiennent les personnes ayant répondu individuellement. Bref, du joli travail, à la Suisse, et dans un style qui de surcroît ne sent jamais la traduction — le directeur de l'OFS est de langue maternelle italienne, donc plus attentif à la sensibilité des Latins.

Le microrecensement 1988 a beau s'inscrire dans le Programme national de recherche n° 21 sur l'identité culturelle, la lettre de M. le conseiller fédéral a beau se vouloir motivante à souhait, l'extrême-gauche alémanique croit bon d'en recommander le boycott; mot d'ordre évidemment dépourvu de sens dans la mesure où la participation à une telle enquête est facultative, ce qui entraîne un taux d'abstention d'au moins 30%, malgré les rappels.

De manière générale, ceux qui s'agitent à propos de la protection des données rassemblées à des fins statistiques devraient savoir qu'elles doivent être anonymisées en principe dès après leur exploitation, ou en tout cas avant toute transmission.

Les directives du Conseil fédéral du 16 mars 1981 sont parfaitement claires à cet égard. On ne saurait en dire autant des données personnelles rassemblées en dehors de toute réglementation par certaines collectivités cantonales et communales, et surtout par les entreprises privées ou dans le cadre du système des assurances sociales.

Les fichiers-concours

Pour dire les choses franchement: les citoyens qui s'inquiètent du sort des données personnelles enregistrées à la faveur d'un (micro)recensement se trompent de cible. Au lieu de loucher vers l'Allemagne occidentale, ils feraient mieux de concentrer leur attention sur le secteur médical (ah! ces dossiers largement accessibles, sauf au patient concerné!) et surtout commercial. L'utilisation des adresses et des caractéristiques socio-économiques à des fins promotionnelles échappent, elles, complètement aux personnes concernées... qui les ont souvent fournies elles-mêmes, en toute naïveté, en passant une commande par correspondance, en répondant à un concours, en participant à une manifestation quelconque, etc.

La protection des données personnelles doit nous préoccuper, surtout quand elles sont traitées par ordinateur, et donc susceptible des combinaisons aussi rapides qu'intéressantes. Mais à l'ère du marketing téléphonique et du numéro AVS servant d'identification à fins multiples, il vaut la peine de réfléchir aux vraies menaces sur les libertés personnelles, en laissant de côté les actions spectaculaires sur de faux objets. ■

Un centre de documentation peu connu: la Fondation Gostelli, qui conserve des archives sur l'histoire du mouvement féminin suisse (Altikofenstrasse 186, 3048 Worblaufen). Les organisations féminines suisses des cent dernières années, leur travail, leurs publications et leurs militantes sont présentés dans des collections qui sont à la disposition des chercheurs et des intéressés.

EN BREF

La publication du volume *Solidarité, débats, mouvement..*, à l'occasion du centenaire du PSS (Editions d'En-Bas), sera suivie de publications émanant de groupes divers. L'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier publiera cet automne un ouvrage sur les débuts du socialisme dans les cantons romands. En allemand, deux ouvrages sont envisagés, dont un émanant du groupe Perspective et l'autre d'éléments se considérant comme à la gauche du PSS. Enfin, la Fondazione Pellegrini-Canevascini espère trouver des fonds suffisants pour publier une édition en italien du livre officiel existant déjà en français et en allemand.

Les cautionnements et prêts accordés par la Société pour le crédit hôtelier, avec l'aide de la Confédération, ont sensiblement augmenté depuis 1984 et la répartition entre les cantons s'est sensiblement modifiée, sauf en ce qui concerne le principal bénéficiaire, le canton de Berne, dont la part est toujours la plus forte (30,7% en 1987). Le Valais a sensiblement accru sa part (28,2%). Au troisième rang on trouve les Grisons (17,1%). La Suisse romande (sans le Valais) et le Tessin viennent en queue de liste.